

DEMANDE DE FINANCEMENT

Ce dossier peut être rempli avec Acrobat Reader®

Dossier préparatoire au rendez-vous d'expertise : les questions posées permettent de bien comprendre votre parcours, votre projet, mais également d'évaluer votre éligibilité à des aides supplémentaires.

Initiative

Des ressources pour entreprendre 26 07

Dossier à renvoyer complété et signé avec
les pièces listées page 2 :

Par mail au format PDF à :
info.tpe@initiative2607.fr

ILS NOUS SOUTIENNENT



Cofinancé par
l'Union européenne



Nos principaux mécènes :



Pièces à joindre au dossier (1 fichier pdf par pièce)

Les éléments avec une * sont à fournir pour chaque porteur	
Curriculum vitae et diplôme permettant d'exercer l'activité *	☐
Copie recto-verso d'une pièce d'identité ou d'une carte de résident *	☐
Avis de situation de droits délivré par France Travail ou par la Caf (ARE, RSA, AAH, etc.) *	☐
Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois ou attestation d'hébergement + CNI de l'hébergeur + justificatif de domicile de l'hébergeur de - de 3 mois)*	☐
Justificatif France Travail (attestation mentionnant la date d'inscription à France Travail)*	☐
Dernier avis d'imposition *	
Copie des 3 derniers relevés de compte(s) bancaires personnels (en format PDF)*	☐
Justificatif de disponibilité de votre apport (relevé de compte épargne, attestation de donation...)	☐
RIB du compte personnel	☐
Projet de statuts pour les sociétés en création	☐
Projet de bail commercial ou accord d'emplacement pour la location d'un local	☐
Prévisionnel financier : comptes de résultats sur 3 ans et plan de financement	☐
Comptes de résultats prévisionnels sur 3 années	☐
Devis et/ou factures pro forma pour les investissements	☐
Pour les franchisés et licences de marque : document d'information et projet de contrat	☐
POUR LES REPRISES	
Les 3 dernières plaquettes comptables (comptes annuels bilan)	☐
Compromis de cession de fonds de commerce ou de rachat de parts	☐
POUR LES DEVELOPPEMENTS	
Copie des 3 derniers relevés de compte(s) bancaires professionnels	☐
Dernier bilan	☐
Tableau d'amortissement des prêts en cours	☐
Statuts signés	☐
Justificatif d'immatriculation de moins de 3 mois	☐
Situation intermédiaire de moins de 6 mois	☐

Il est nécessaire de nous joindre par téléphone avant de remplir ce dossier au 04 75 70 06 94 - info.tpe@initiative2607.fr

N'hésitez pas également à nous joindre si vous avez des difficultés à remplir le dossier, réunir certaines pièces, ou pour nous tenir informés de l'état d'avancement de vos démarches, nous sommes à votre disposition.

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom :	Prénom :
Nom de jeune fille :	Date de naissance :
Commune de naissance (et code postal) :	
Adresse personnelle :	
Code Postal :	Ville :
Tél fixe :	Portable :
E-mail :	IBAN perso :

SITUATION PERSONNELLE

Situation matrimoniale :

☐ célibataire ☐ marié ☐ divorcé
☐ pacsé ☐ veuf ☐ concubinage

Si vous êtes marié, sous quel régime ? : _____

Nombre de personnes à charge ? _____

Etes vous reconnu parent isolé (CAF) ? ☐ oui ☐ non

SITUATION PROFESSIONNELLE

Quelle est votre situation actuelle vis-à-vis de l'emploi ?

☐ Demandeur d'emploi, date d'inscription France Travail : _____ ☐ indemnisé ARE ☐ indemnisé ASS ☐ non indemnisé
☐ Allocataire RSA ou prime d'activité
☐ Dirigeant d'entreprise / Profession libérale
☐ Salarié(e)
☐ Etudiant, en formation, en stage
☐ Profession libérale

Etes vous en situation de handicap ? : ☐ TSH ☐ AAH RQTH (merci de joindre un justificatif si concerné)

Etes vous accompagné par ? : ☐ Cap Emploi ☐ Mission locale

Diplôme le plus élevé : _____

Situation du conjoint vis-vis de l'emploi :

☐ sans activité
☐ demandeur d'emploi
☐ salarié, profession : _____
☐ autre, précisez : _____

SITUATION PATRIMONIALE & FINANCIERE (du ménage)

Charges mensuelles du ménage		Ressources mensuelles du ménage	
Loyer mensuel (charges incluses)	€	Revenu mensuel du créateur :	€
Pension alimentaire	€	Revenu mensuel du conjoint :	€
Remboursement d'emprunts	€	Indemnisation Pôle Emploi/RSA, ...	€
Autres charges courantes	€	Autres revenus (allocations, ...)	€

Concernant votre logement, êtes-vous ? ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ hébergé à titre gratuit

Niveau d'épargne disponible avant apport dans le projet (financier) : _____

Prêt immobilier (mensualité, date de fin du prêt) : _____

Prêt personnel (mensualité, date de fin du prêt) : _____

Autres prêts : _____

Montant global du patrimoine (immobilier, financier...) net des dettes : _____

Revenus ou ressources annuels durant les 12 derniers mois (allocations chômage, rémunérations sur la société, dividendes....) : _____

QUALIFICATIONS & EXPERIENCES

Etes-vous ou avez-vous été dirigeant (autoentrepreneur, société...)? ☐ oui ☐ non

DATE D'ENTREE EN RELATION AVEC INITIATIVE : _____

PREPARATION DU PROJET

Parcours

Expérience professionnelle en lien avec le projet ?

Qui vous a accompagné pour votre projet ? (expert-comptable, CCI, CMA, BGE...) Préciser les coordonnées

Comment et par qui avez-vous connu INITIACTIVE ?

Démarches bancaires

Quelles banques ou organisme financiers sollicitez-vous ?(Coordonnées du/des chargé(s) clientèle(s) professionnelle(s)

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Type de projet : ☐ Création ☐ Reprise ☐ Développement	
Activité	
Adresse de l'entreprise / Ville	
Date de démarrage visée	
Nombre d'emplois prévus (y compris le vôtre)	
Statut juridique	
Si société, montant du capital	
Répartition des parts, nom du président si SAS	

Historique du projet : les étapes clés de votre projet / entreprise

--

Votre activité

Présentez votre métier, vos savoir-faire, vos projets de développement, etc.

--

Vos motivations

Pourquoi avez-vous décidé de vous lancer ?

--

L'ETUDE COMMERCIALE

Produits / Prestations

Décrivez vos produits, vos prestations. Vos produits sont-ils haut de gamme ou milieu de gamme ?

Prix

Indiquez le prix des principaux produits, ou tarifs horaires de base, le panier moyen

Clients

Qui sont-ils ? particuliers, professionnels, collectivités ? En % de votre chiffre d'affaires prévisionnel. Tendances et évolution du marché

Les délais de règlement (comptant, à la livraison, à 30 jours...)

Concurrents

Noms des principaux concurrents			
Lieu			
Effectifs			
Chiffres d'affaires			
Leur point fort			

Fournisseurs

Qui ? (nom, localisation)	Quoi ? (prestations, produits achetés)	Délais de paiement / Conditions d'achat

Si vous avez fait une étude de marché même succincte, merci de nous l'adresser

ORGANISATION

Moyens / besoins de l'entreprise

Moyens matériels : comment avez-vous évalué les investissements nécessaires ?

Moyens humains (organisation, rôle de chacun, type de contrat, temps de travail)

Besoins de trésorerie (stock, délais de paiement clients, BFR)

Démarche commerciale adoptée / Communication

Moyens de communication (publicité, réseaux sociaux, budget alloué, offre promotionnelle, offre de lancement, etc.)

Démarches commerciales (prospection des clients, outils commerciaux, etc.)

Local

Emplacement du local commercial, type de bail, loyer, cautions, travaux à réaliser, etc.

Horaires et jours d'ouverture

INFORMATION FINANCIERES

Ces informations doivent nous permettre de comprendre comment vous avez établi le prévisionnel joint.

Le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Mode de calcul de votre **chiffre d'affaires HT**

Exemple pour un restaurant : 12 menus à 10 € TTC X 250 jours = 60 000 € TTC soit 50 160 € HT (TVA : 20%)

Avez-vous des **précommandes** ou des lettres d'intention de la part de vos futurs clients ? (date, durée des prestations, chiffre d'affaires généré, etc.)

Marge

Quel **taux de marge** ou **coefficient multiplicateur** appliquez-vous sur vos achats ?

Préciser si les achats sont HT et si le prix de vente est TTC.

Exemple pour un commerce de vêtements : jeans acheté 10 € HT revendu 25 € TTC

Rémunération

Montant de votre future rémunération ou prélèvement ? Comment l'avez-vous fixé ? A partir de quand comptez-vous la verser ?

Pouvez-vous compter sur votre entourage en cas de difficultés (si vous ne pouvez pas vous rémunérer) ?

ENTREPRENEUR ENGAGÉ

France Active : le mouvement des Entrepreneurs Engagés !

Ces questions sont facultatives, néanmoins si votre entreprise a un impact fort sur un ou plusieurs piliers de l'engagement selon France Active, vous pourriez être éligible à un financement supplémentaire.

Écologie

Votre structure a-t-elle construit son offre et son modèle sur le recours aux circuits courts ? La production de produits biologiques et de saison ? La durabilité des biens ou services ? Votre activité réduit-elle les impacts négatifs sur l'environnement ? (gestion des déchets, économie circulaire, etc.) Autres actions ?

Emploi

Votre entreprise permet l'accès à l'emploi de publics précaires ? Les conditions de travail de vos salariés sont responsables ? (CDI, salaires,...) Autres actions ?

Territoire

Votre entreprise répond à un besoin mal couvert sur votre territoire ? (Commerce essentiel en zone fragile ou prioritaire, réponse au vieillissement de la population, etc.) Votre projet intègre-t-il le savoir-faire artisanal, les matériaux locaux et la culture locale ? Autres actions ?

Social

Votre entreprise permet de réduire des inégalités ? Rend services aux publics vulnérables ? (Services à tarifs réduits, politique de tarification sociale, etc.) Votre entreprise encourage les échanges et favorise la mixité ? (Mixité sociale, intergénérationnelle, projets d'éducation populaire, accès au sport ou la culture, etc.) Autres actions ?

Gouvernance

La valeur créée et/ou la gouvernance de votre entreprise est partagée ? Votre entreprise coopère avec d'autres acteurs du territoire ? Ces acteurs participent aux décisions ? Autres actions ?

CONDITIONS GENERALES

Dépôt du dossier :

- Par mail : info.tpe@initiative2607.fr

Les demandes de financement sont prises en compte uniquement si :

- La page « acceptation des conditions » est signée par le(s) porteur(s) de projet
- Le questionnaire FSE est rempli
- Le dossier de demande de financement est correctement rempli
- La totalité des pièces demandées est fournie

Les membres de l'équipe et des comités ayant accès aux éléments du dossier s'engagent à respecter la confidentialité des données.

La direction d'Initiative décide, en toute indépendance, de l'étude du dossier et de son passage en comité d'engagement.

Le comité d'engagement, instance indépendante du Conseil d'Administration, est souverain dans ses décisions. Celles-ci sont notifiées sans recours possible.

Le comité apprécie la viabilité du projet indépendamment de toute instance ou intervention politique.

Le soutien éventuellement apporté par le comité n'engage pas la responsabilité d'Initiative quand à la réussite du projet. Le porteur de projet reste seul responsable du succès ou de l'échec de son entreprise.

Lorsque le comité a donné un avis favorable, celui-ci est valable **6 mois** et soumis aux conditions suivantes :

- Maintien des caractéristiques essentielles du projet telles qu'elles ont été exposées
- Respect du plan de financement validé en comité d'engagement

CONDITIONS FINANCIERES

L'accompagnement proposé par Initiative avant et après la création de l'entreprise est gratuit pour les porteurs de projet.

Nos interventions en garantie France Active font l'objet d'une contribution prélevée exclusivement en cas d'accord et postérieurement au décaissement du prêt bancaire. Conformément à nos engagements en matière de transparence, les porteurs de projet sont informés de ces contributions en vue de prévenir tout litige.

- Coût : 2,5% du montant garanti à régler en une fois après le déblocage du prêt bancaire
- Prêt d'honneur :
 - Taux (TEG) 0% : pas de frais de dossier
 - Assurance décès invalidité obligatoire dont le coût est variable en fonction du prêt.
- Prêt Solidaire pour le développement : taux de 2,5 %/an.

CADRE DES INTERVENTIONS

Aides publiques

Nos interventions sont financées par des fonds publics et de ce fait sont considérées comme des aides publiques soumises à la réglementation des aides d'Etat.

Ces aides relèvent plus particulièrement du régime des aides de minimis prévu par le Règlement (UE) N° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, publié au Journal Officiel de l'Union Européenne sous la référence JOUE L352/1 du 24 décembre 2013.

En conséquence le montant de ces aides doit s'inscrire dans le plafond de 200 000 € sur trois ans, d'aides publiques relevant du régime de minimis.

IL existe d'autres régimes d'aides de minimis dont les plafonds sont différents.

Le porteur est invité à remplir la « déclaration des aides placées sous le règlement de minimis n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 » et à vérifier qu'il respecte les plafonds fixés. En cas de risque de dépassement supposé, l'Initiative pourra appuyer le porteur de projet dans l'évaluation plus précise de celui-ci.

Fonds européens

- **Les fonds structurels européens**



Nos interventions peuvent bénéficier du soutien du **Fonds Social Européen (FSE)** du **Fonds Européen de développement Economique et Régional (FEDER)** ou du **fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**.

- **Le Fonds Européen d'Investissement (FEI)**



Nos interventions bénéficient du soutien de l'Union européenne dans le cadre de la Facilité « Garantie de Prêts » constituée au titre du Règlement (UE) n°1287/2013 du Parlement européen et du Conseil établissant un Programme pour la compétitivité des entreprises et des petites et moyennes entreprises (COSME) (2014-2020), ou dans le cadre du volet « microfinance et entrepreneuriat social » constitué au titre du Règlement (UE) n° 1296/2013 du Parlement européen et du Conseil établissant un Programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

A ce titre, l'Entreprise reconnaît et accepte que le Fonds Européen d'Investissement (FEI), les fonctionnaires du FEI, la Cour des comptes européenne, la Commission, les fonctionnaires et prestataires de la Commission, y compris l'OLAF, la Banque européenne d'investissement et/ou tout autre organe ou institution de l'Union européenne qui est en droit de vérifier les interventions du réseau France Active dans le cadre des programmes COSME ou EaSI (ensemble, les « Entités Habilitées » et, chacun, une « Entité Habilitée »), seront en droit de réaliser des contrôles et vérifications et de solliciter des informations et documentation en ce qui concerne lesdites interventions, notamment, aux fins d'évaluer les programmes COSME ou EaSI.

Afin de collaborer à tout contrôle mentionné ci-dessus, l'Entreprise autorisera les visites et inspections de suivi par toute Entité Habilitée, de ses activités, livres et registres d'entreprise.

A cette fin, l'Entreprise autorisera l'accès à ses locaux à toute Entité Habilitée pendant les heures normales de bureau, et s'engage à conserver, établir, mettre à jour et tenir à la disposition des Entités habilitées les informations nécessaires pour vérifier l'usage des fonds européens et la mise en œuvre des programmes susmentionnés, pendant une durée de sept (7) ans à compter de la date de résiliation de l'accord signé dans le cadre des programmes COSME ou EaSI.

Financements régionaux

L'action d'Initiative est soutenue par la Région. A ce titre nous devons vous communiquer le courrier du Président de la Région Auvergne Rhône Alpes (voir dernière page du présent dossier).

Certification de l'identité et des apports personnels

Nos interventions s'intègrent dans le cadre d'un plan de financement global susceptible de comporter une part de ressources propres à l'usager, dédié à la constitution de son apport personnel. Conformément à la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, nous devons être en mesure de justifier de

l'identité des porteurs de projet et de l'origine de leurs apports personnels. Par conséquent, nous conservons sous dossier une copie de la pièce d'identité du porteur - personne physique (extrait KBis pour l'entreprise - personne morale) et des autres justificatifs nécessaires (certificats de dépôts...).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Initiative.

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES

Les données à caractère personnel que vous nous avez déjà transmises et que vous serez amenés à compléter dans le cadre de nos échanges nous serviront bien sûr à analyser votre projet, son adéquation à notre projet associatif et aux politiques publiques dont nous sommes le relais ainsi qu'à répondre à certaines obligations légales.

L'accompagnement dont vous bénéficiez est financé par des partenaires publics et privés, qui exigent parfois en retour des informations leur permettant de démontrer la réalité du travail que Initiative 26.07 réalise à vos côtés et d'évaluer l'impact concret de leur financement sur les personnes qu'ils ciblent. À cette fin, nous pouvons être amenés à leur transmettre des informations personnelles vous concernant.

Nous sommes également susceptibles, pour vous aider à financer au mieux votre projet, de partager certaines informations avec des partenaires bancaires ou investisseurs susceptibles d'être intéressés par celui-ci.

Pour toutes ces données, vous disposez, conformément à la loi, d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, et d'opposition aux traitements que nous mettons en œuvre. Vous pouvez obtenir plus d'informations au sujet de ces droits ou de l'utilisation de vos données personnelles par Initiative 26.07 et ses partenaires en vous référant à la politique de gestion des données personnelles des entrepreneurs de France Active, à laquelle nous adhérons. Vous pouvez également nous contacter pour toute question liée à ces sujets : info.tpe@initiative2607.fr

En outre, le prêt bénéficiant du soutien de l'Union Européenne via le Fonds Européen d'Investissement (FEI), l'Entreprise reconnaît et accepte que :

- Conformément à l'article 5 (a) du règlement (CE) n°45/2001 du Parlement Européen et du Conseil, en date du 18 décembre 2000 tel que modifié, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données ; le nom du signataire, son adresse et/ou ceux de la structure, et les autres informations de données à caractère personnel au sens dudit règlement et relatives au prêt, seront communiqués au FEI et/ou à la Commission;
- Toute donnée à caractère personnel communiquée au FEI ou à la Commission sera conservée sept (7) ans à compter de la date de résiliation de l'accord signé dans le cadre des programmes COSME ou EaSI ;
- Les demandes de vérification, correction, suppression ou autres modifications des données à caractère personnel communiquées au FEI ou à la Commission devront être adressées par écrit aux adresses suivantes :

European Investment Fund

Attention : Debt Services – Portfolio guarantees
37B Avenue J.F Kennedy
L-2968 Luxembourg
Grand Duchy of Luxembourg

Et/ou

Commission européenne

Attention : Head of Unit L2 – EIF Programme Management
Directorate General Economic and Financial Affairs
L-2920 Luxembourg
Grand Duchy of Luxembourg

Ces demandes seront traitées selon les modalités prévues aux articles 13 à 19 de la section V du règlement (CE) n°45/2001 précité.

En cas de litige relatif aux dispositions du même règlement, toute personne concernée peut présenter une réclamation au contrôleur européen de la protection des données, si elle estime que les droits qui lui sont reconnus à l'article 16 du Traité sur l'Union Européenne et du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (2012/c 326/01), (ex-article 286 du traité instituant la Communauté Européenne) ont été violés à la suite du traitement des données à caractère personnel la concernant.

ACCEPTATIONS DES CONDITIONS

Le(s) porteur(s) atteste(nt) sur l'honneur :

- Demander l'intervention financière d'Initiative
- Ne jamais avoir bénéficié de cette intervention antérieurement ou si c'est le cas d'avoir soldé mes dettes envers Initiative
- Avoir pris connaissance des conditions générales et financières de cette intervention et les accepte expressément et sans réserve
- Avoir pris connaissance du cadre d'intervention et les accepte expressément et sans réserve
- Respecter le règlement de Minimis
- Ne pas avoir d'incident bancaire recensé auprès de la Banque de France
- Donner mon accord pour la diffusion de mes données personnelles et celles du projet
- Certifie l'origine licite des fonds apportés à l'entreprise

Nous (les porteurs ci-après mentionnés) autorisons Initiative à transmettre la note de synthèse réalisée sur notre projet aux banquiers que nous avons contacté afin de faciliter l'obtention de notre prêt bancaire : Oui Non

Fait à : _____
Date : _____

Signatures des porteurs précédées de la mention « ***Bon pour acceptation des conditions*** »

Nom/prénom :

Signature porteur 1 :

Nom/prénom :

Signature porteur 2 :

Nom/prénom :

Signature porteur 3 :

Nom/prénom :

Signature porteur 4 :

Le Président

Nos réf. : DIRECO17 I7244 L44005

Conseil régional, le

Chère Madame, Cher Monsieur,

Parce que les entrepreneurs sont au cœur du dynamisme de notre région, je tenais à pouvoir vous adresser tous mes vœux de réussite au moment où vous allez bénéficier de l'accompagnement de **Initiative 26.07** pour booster votre projet. C'est véritablement pour la Région une fierté de pouvoir être à vos côtés aujourd'hui, en même temps que la traduction d'un choix fort à mes yeux : celui de toujours donner la priorité à l'emploi et à l'entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour y parvenir, j'ai voulu que l'on tienne vis-à-vis de nos entreprises des engagements clairs : aucune augmentation d'impôts, aucune taxe nouvelle, moins de dépenses de fonctionnement et de procédures administratives et plus d'investissements dans des projets qui dynamisent nos territoires – voilà autant d'engagements pris que nous tenons aujourd'hui, voici le cercle vertueux que nous voulons pour notre région.

Car avec plus de 130 millions d'euros d'économies réalisées dès 2016 dans le cadre du plus grand plan d'économies de toutes les Régions de France, nous pouvons désormais remettre de l'argent directement au service de nos entreprises avec une toute nouvelle offre de services simplifiée et surtout repensée à partir des besoins concrets des porteurs de projet :

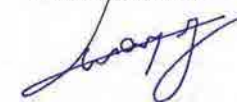
- **Je lance mon projet** = diagnostic gratuit et aide à la formalisation de projet,
- **Je teste mon projet** = accompagnement au sein d'une coopérative d'activité ou couveuse,
- **Je finance mon entreprise** = accompagnement au montage financier et accès à un financement adapté.

Enfin, pour vous accompagner dans la durée, une offre de service numérique, jecreedansmaregion.fr, a également été développée, permettant de trouver sur un site unique tous les événements liés à la création/reprise d'entreprise, les structures de proximité à même de vous apporter une expertise et des conseils, mais également des business model canevas, des questionnaires en ligne, et bien d'autres outils pratiques. Nous souhaitons que ce service puisse vous être utile au quotidien.

Espérant que ce soutien opérationnel et concret répondra davantage à vos besoins et vous permettra de vous développer pleinement dans notre belle région.

Je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent WAUQUIEZ



Questionnaire individuel concernant chaque participant d'une opération cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE+)

- ENTRÉE DANS L'OPÉRATION -

Vous participez à une opération cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE+) sur la période 2021-2027.

Les données contenues dans ce questionnaire sont recueillies pour le compte du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, par le porteur de l'opération bénéficiant du cofinancement du FSE+. Celui-ci s'engage à respecter la confidentialité des informations que vous allez donner. Ces données seront traitées de façon anonyme à des fins de suivi et d'évaluation des opérations soutenues par le Fonds Social Européen.

La Région s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. La Région Auvergne Rhône-Alpes est responsable du traitement de ces données. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné : à la Région, au Commissariat général à l'égalité des territoires et à la Commission européenne.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation du traitement dont vous trouverez les modalités sur la notice qui doit vous être remise par le porteur de l'opération.

Pour la qualité du suivi et de l'évaluation des actions, il est important que vous répondiez précisément à toutes les questions suivantes, en écrivant lisiblement. Pour certaines d'entre elles, vous aurez la possibilité de répondre « Ne souhaite pas répondre ». Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à la notice en annexe de ce document.

Toutes les informations demandées sont à renseigner au regard de **votre situation à l'entrée dans l'action**.

I – IDENTIFICATION DU PARTICIPANT A L'ENTRÉE DANS L'OPÉRATION

Nom (*en capitales*) :

Prénom (*en capitales*) :

Date de naissance : (jj/mm/aaaa)

Courriel :

A renseigner par le porteur de projet (association territoriale)

Date d'entrée du participant : [jj/mm/aaaa]

Nom de l'opération FSE+ : accompagnement et financement des entrepreneurs

Sexe : homme ☐ femme ☐

- **Quelle est votre nationalité** (Pour les personnes ayant plusieurs nationalités, si au moins l'une de ces nationalités correspond à un état membre de l'Union Européenne, cocher la case " Un état membre de l'Union Européenne") ?

- ☐ Un état membre de l'Union Européenne
☐ Un état hors Union Européenne
☐ Non Déterminé

- **L'un de vos deux parents est-il né à l'étranger ?**

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Ne souhaite pas répondre / ne sait pas

COORDONNEES DU PARTICIPANT

Adresse (n° et nom de rue) :

.....

Code postal |_|_|_|_| Commune de résidence :

N° de téléphone (10 chiffres) : TEL1 : TEL2 :

II – SITUATION DU PARTICIPANT A L'ENTRÉE DANS L'OPÉRATION

➤ Quel est votre niveau d'instruction (diplôme le plus élevé) ?

- ☐ inférieur à l'école primaire, vous n'êtes jamais allé à l'école (**CITE_0**)
- ☐ primaire, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} (secondaire 1^{er} cycle), Brevet des collèges, CAP, BEP, 2^{nde} professionnelle (technique cycle court) (**CITE_1_2**)
- ☐ baccalauréat général (L,ES,S,A à E), technologique (F,G,H,STG,STI, ..), bac Pro, brevet professionnel (BP) (**CITE_3_4**)
- ☐ DEUG, BTS, DUT, écoles d'infirmières, licence (L3), maîtrise, Grande école, école d'ingénieur, de commerce, master (recherche ou professionnel) (M2), DEA, DESS, Doctorat (**CITE_5_8**)

➤ Quel est votre statut sur le marché du travail à l'entrée dans l'opération ?

- ☐ en emploi (y compris indépendant, chef d'entreprise)
- ☐ en recherche d'emploi - depuis moins de 6 mois
- ☐ en recherche d'emploi - depuis 6 à 12 mois
- ☐ en recherche d'emploi – depuis 12 mois ou plus
- ☐ formation - en formation ou suivant des études
- ☐ inactif - ni en formation, ni en enseignement, ni en étude

➤ Avez-vous une reconnaissance officielle d'un handicap ? (allocation, pension ou carte d'invalidité)

- ☐ Oui
- ☐ Non

➤ Etes-vous sans domicile fixe ou menacé(e) de perdre votre logement ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne souhaite pas répondre / ne sait pas

Nous vous remercions d'avoir consacré quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.



Questionnaire individuel concernant chaque participant d'une opération cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE+)

ANNEXE : Notice d'information à destination des participants à une opération cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE+)

Objet de la collecte : Vous participez à une opération cofinancée par le Fonds social européen sur la période 2021-2027 (FSE+). Afin de mesurer les progrès réalisés pour les cibles fixées dans le programme FSE, l'Union européenne veut s'assurer que des données fiables et robustes seront disponibles en continu pour être agrégées aux niveaux français et européen (Règlement (UE) 2021/1060 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les règles financières applicables à ces Fonds et au Fonds «Asile, migration et intégration», au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas et le règlement (UE) 2021/1057 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 24 juin 2021 instituant le Fonds social européen plus (FSE+) et abrogeant le règlement (UE) no 1296/2013). Ces données doivent permettre de faire la preuve de l'efficacité de la mise en œuvre de la politique de cohésion. C'est dans le cadre de cette obligation légale que les données sont collectées.

Les mêmes informations sont demandées à tous les bénéficiaires du Fonds Social Européen dans les 27 Etats de l'Union européenne. Elles portent sur l'âge, votre parcours professionnel, votre situation sur le marché du travail, vos éventuels problèmes de logement ou de handicap, ...

D'autre part, vous pourrez être contacté après votre sortie d'opération pour que la Région Autorité de Gestion puisse connaître votre insertion professionnelle. Ces données sont ensuite rendues anonymes et font l'objet d'un traitement statistique, elles seront détruites après le 31 décembre 2037. Conformément à l'obligation légale du règlement cité ci-dessus, nous vous remercions par avance de bien vouloir répondre obligatoirement à l'ensemble des questions qui vous seront posées par le porteur de l'opération, et qui ont pour but d'améliorer la qualité des actions de l'Europe et de la Région.

RGPD : La Région s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. La Région Auvergne Rhône-Alpes est responsable du traitement de ces données. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné :

à la Région, au Commissariat général à l'égalité des territoires et à la Commission européenne.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation du traitement.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant :

- Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des Fonds Européens
1 esplanade François Mitterrand - CS 20033
69269 Lyon cedex 02

- Par courriel : depotfse@auvergnerhonealpes.fr

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

- Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des affaires juridiques
A l'attention du délégué de la protection des données (DPO)
1 esplanade François Mitterrand - CS20033
69269 Lyon Cedex 2

- Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.